

Procès verbal

Le mardi 22 avril 2025 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 17 avril 2025, s'est réunie sous la présidence de Bernard VIPREY.

Secrétaire de la séance : Noëlle MORALES

Présents : Bernard VIPREY, Andréas GRÜNDEL, Françoise SOULA, Noëlle MORALES

Représentés :

Absents et excusés : Michel ZENTKOWSKI, Alain SABLE-FOURTASSOU, Maryse LOUBET-PURCHA

Ordre du jour :

- Choix des entreprises pour les travaux du hameau de Goutets.
- Modification de la délibération DE 010 2025 concernant le prêt court terme
- Demande de bivouac sur le site de l'étang de Lers.

Délibérations du conseil :

Attribution du marché pour l'aménagement du site pastoral de Goutets (N° DE_013_2025)

Vu le Code des marchés publics ;

Monsieur le Président expose au conseil que dans le cadre du projet de travaux de rénovation des cabanes du hameau pastoral de Goutets, il convient de signer des marchés publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés publics suivants pour l'aménagement du site de Goutets :

- Lot 1 : Installation de chantier, échafaudage et charpente en bois.

SEDEC	25 409,22 € TTC	21 174,35 € HT
-------	-----------------	----------------

- Lot 2 : Construction en pierre (sèche ou enliée à la terre et girbage).

SEDEC	39 503,48 € TTC	32 919,57 € HT
-------	-----------------	----------------

- Lot 3 : Couverture en lauze de schiste.

FALGUIE	30 702,60 € TTC	25 585,50 € HT
---------	-----------------	----------------

Le lot 4 « Menuiserie en bois et serrurerie associée » est déclaré infructueux, aucune entreprise n'a répondu pour ce lot.

Montant total des travaux : 95 615,30 € TTC / 79 679,42 € HT

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Délibération : adoptée

Bernard VIPREY
Président de séance

Noëlle MORALES
Secrétaire de séance

